

## **CHARGES DES SERVICES PARTAGÉS - SOMMAIRE**

**DIRECTION PLANS ET CONTRÔLE**



1 **Contexte**

2 Le tableau ci-bas concernant la facturation interne des services partagés au  
3 Distributeur a été construit à partir des données des années financières afin de  
4 fournir une image satisfaisante des coûts annuels de ces services tout en  
5 correspondant aux plans d'affaires et aux ententes client-fournisseur des unités  
6 impliquées. Conformément à ces plans et ententes, il n'incorpore pas de  
7 rendement sur les actifs utilisés par les fournisseurs. En 2002, les produits  
8 relatifs aux télécommunications ont changé de fournisseur passant de la  
9 direction principale Technologies de l'information (DPTI) à la division  
10 TransÉnergie. Les données des années antérieures ont été reclassées afin de  
11 tenir compte de cette situation et faciliter les comparaisons.

12 Les principaux fournisseurs de services partagés du Distributeur, soit la  
13 direction principale Approvisionnement et services, la direction principale  
14 Technologies de l'information et la division Hydro-Québec TransÉnergie,  
15 présentent leurs témoignages respectifs aux pièces HQD-5, Documents 7 à 9.

16 **Évolution des charges de services partagés**

17 Les données suivantes sont présentées sur la base de l'année financière plutôt  
18 que celle de l'année tarifaire et ne tiennent pas compte du rendement sur les  
19 actifs utilisés par les fournisseurs dans la prestation de leurs services au  
20 Distributeur. Le résultat de ce dernier calcul sur la base de l'année tarifaire est  
21 toutefois fourni en annexe au tableau suivant afin de correspondre aux montants  
22 utilisés pour l'établissement des revenus requis du Distributeur. Globalement,  
23 ce rendement, fondé sur les actifs utilisés par les fournisseurs et sur la structure  
24 du capital présumée du Distributeur et les taux mentionnés à la pièce  
25 HQD-7, Document 1.1 pour la l'année tarifaire 2002-2003, de même que les  
26 taux du coût de la dette applicables aux deux années tarifaires précédentes, est

- 1 évalué à 15,0 M\$ en 2002-2003, à 10,3 M\$ en 2001-2002 et à 12,4 M\$ en  
2 2000-2001.

<b>Hydro-Québec Distribution</b>			
<b>Charges de services partagés (M\$)</b>			
<b>(Années financières)</b>			
<b>Fournisseurs</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>
	<b>Réel</b>	<b>Réel</b>	<b>Budget</b>
Centre de services partagés	220,7	230,1	236,7
<i>Approvisionnement et services</i>	145,8	146,2	155,8
<i>Technologies de l'information</i>	74,9	83,9	80,9
TransÉnergie, incluant les télécommunications	47,1	73,9	70,3
Unités corporatives	44,4	52,5	42,5
Recherche et Développement	17,8	28,3	28,4
Ingénierie et Construction	1,6	2,2	2,2
Exploitation équipements de production	0,9	0,6	1,4
Valorisation et participations	1,2	0,2	0,4
Reclassements et régularisations	-0,8	2,3	0,4
<b>Charges totales</b>	<b><u>332,9</u></b>	<b><u>390,1</u></b>	<b><u>382,3</u></b>
<b>Charges de services partagés avec rendement (M\$)</b>			
<b>(Années tarifaires)</b>			
	<b>2000- 2001</b>	<b>2001- 2002</b>	<b>2002- 2003</b>
<b>Charges totales avec rendement</b>	<b><u>355,7</u></b>	<b><u>403,9</u></b>	<b><u>397,5</u></b>

1 **Variations des charges totales sans rendement**

2 L'augmentation globale de 17,48 % entre 2000 et 2002 provient de différentes  
3 causes, dont les principales sont décrites ci-après.

4 ***Variations entre 2001 et 2002***

5 Dans l'ensemble peu de variations sont constatées entre 2001 et 2002. La  
6 principale diminution est causée par le transfert d'une unité corporative  
7 (direction Affaires réglementaires et tarifaires) vers la division Hydro-Québec  
8 Distribution.

9 On peut aussi mentionner une augmentation reliée principalement à la gestion  
10 des actifs immobilisés par la direction principale Approvisionnement et services  
11 (DPAS).

12 ***Variations entre 2000 et 2001***

13 En recherche et développement, la variation est causée par une décision de  
14 l'entreprise d'augmenter son effort en recherche et développement relié à la  
15 distribution tout en conservant le même portefeuille pour l'ensemble de  
16 l'entreprise.

17 L'augmentation des coûts de la DPTI ainsi que celle des coûts des  
18 télécommunications et du corporatif sont reliées à une amélioration de la  
19 précision dans l'établissement du coût complet. En 2000, certains coûts  
20 n'étaient pas incorporés aux produits.